



COMPTE RENDU

COMITÉ DE PILOTAGE du SITE NATURA 2000 FR9301583 « Ogres de Roussillon et Gignac, Marnes de Perréal »

**BILAN 2014-2015
&
PROGRAMMATION 2016-2017**

Apt, le jeudi 26 avril 2016

Feuille de présence en fin document

Relevé de décisions et synthèse des discussions.

- M. Plauche (ONF) a rappelé la réglementation sur les espèces protégées (toutes les chauves souris). Si le travail de sensibilisation et d'information est efficace il ne faut pas oublier que la protection inclut les gîtes de reproduction et d'hibernation de ces espèces.
- Mme Létteron (Apt) a réagit sur le sujet de la pollution lumineuse et propose de communiquer d'avantage sur les actions en faveur des chiroptères a travers des documents de sensibilisation.
- Des échanges entre plusieurs interlocuteurs ont pour sujet le motocross de Goult. Son existence au sein du site Natura 2000 est-elle possible? L'autorité préfectorale a jugé possible l'homologation du circuit. Dans son rôle, l'animateur du site apporte ses conseils au porteur de projet pour éviter les impacts.
- L'autorité de gestion diminue les crédits d'animation, le PNRL s'interroge sur les possibilités de financer 15% de l'animation après 2017.
- Les membres du Copil remercient le PNRL pour les actions réalisées et valident le programme d'actions futures.



Animation du Document d'Objectifs

*Site Ogres de Roussillon et Gignac,
Marnes de Perréal - FR9301583*

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars



Comité de Pilotage, Apt le 26/04/2016



VAUCLUSE



Bilan 2014-2015 et programmation 2016-2017



Déroulement

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

Accueil des membres du Comité de Pilotage
*par Mr Jean-Pierre PEYRON, Président du Comité de Pilotage,
Commune de Viens*

Tour de table

Animation du CoPil
par Mr Mathieu BERSON, Chargé d'études Natura 2000

Discussions autour des enjeux, du bilan et des perspectives





Présentation du site des « Ogres »

Localisation : 8 communes
+ Villars et Apt (la Bruyère)

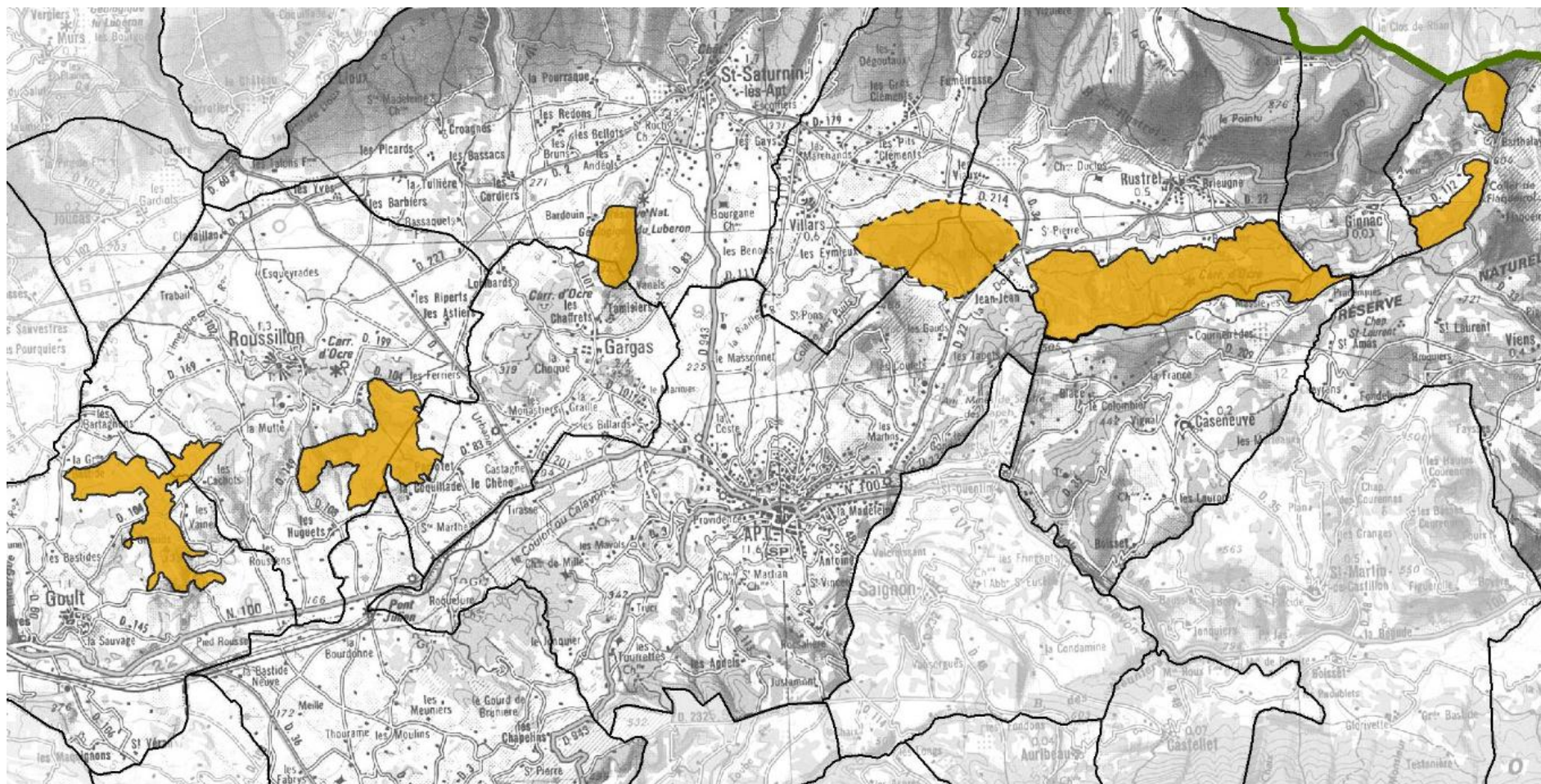
Classements :

- Réserve naturelle géologique
 - APPB « colline de Perréal »
 - **Site classé**
- « ZNS » et « VBM »
 - Réserve de Biosphère
 - ZNIEFF
 - SCOT Pays d'Apt

Projets :

- OGS
- Conservatoire botanique

Superficie : 1309 hectares





Natura 2000: une démarche de développement durable

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

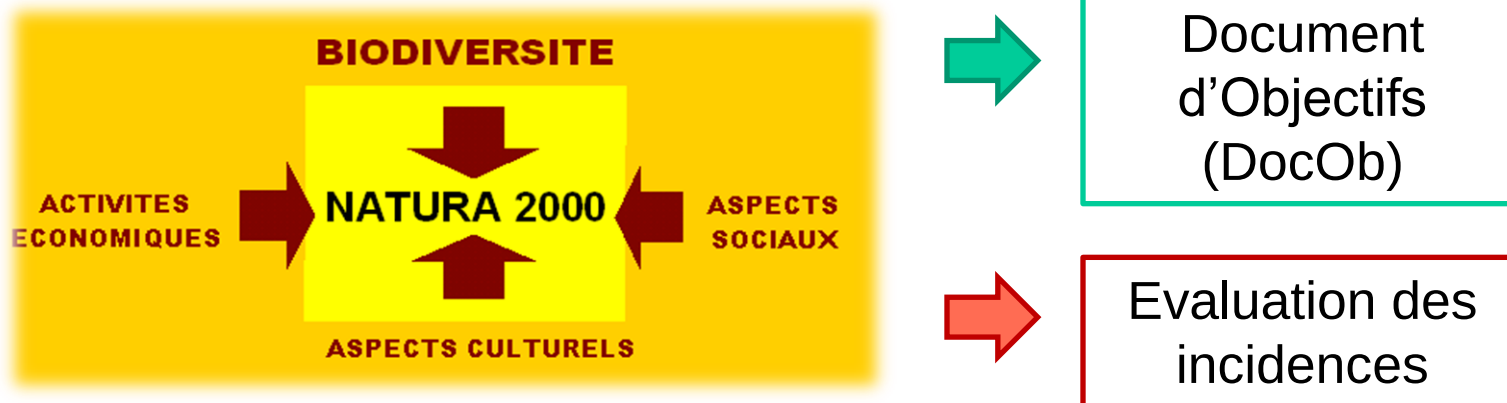
Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars



ETAPES	Dates
✓ Diagnostics, études et rédaction du DocOb	2009-2011
✓ Validation du DocOb par Copil et début de l'animation	Octobre 2011
✓ Copil intermédiaire	Décembre 2012
✓ Copil de fin d'animation (3 ans)	07/2014
○ Renouvellement d'animation 2014-2017	10/2014



Des ressources naturelles à préserver

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Gault

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

- Un site présentant des milieux très spécifiques (Ogres)
- Un site offrant une grande richesse floristique
- Un site à fort enjeu pour les chauves-souris
- Un site avec un potentiel pour les espèces d'amphibiens
- Une vraie valeur ajoutée au site: la colline de la Bruyère





Rôle de la structure animatrice

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

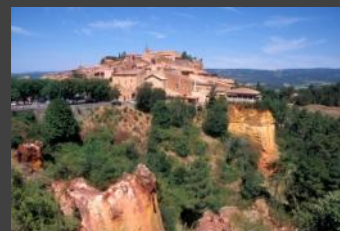
Rustrel

St Saturnin Lès Apt

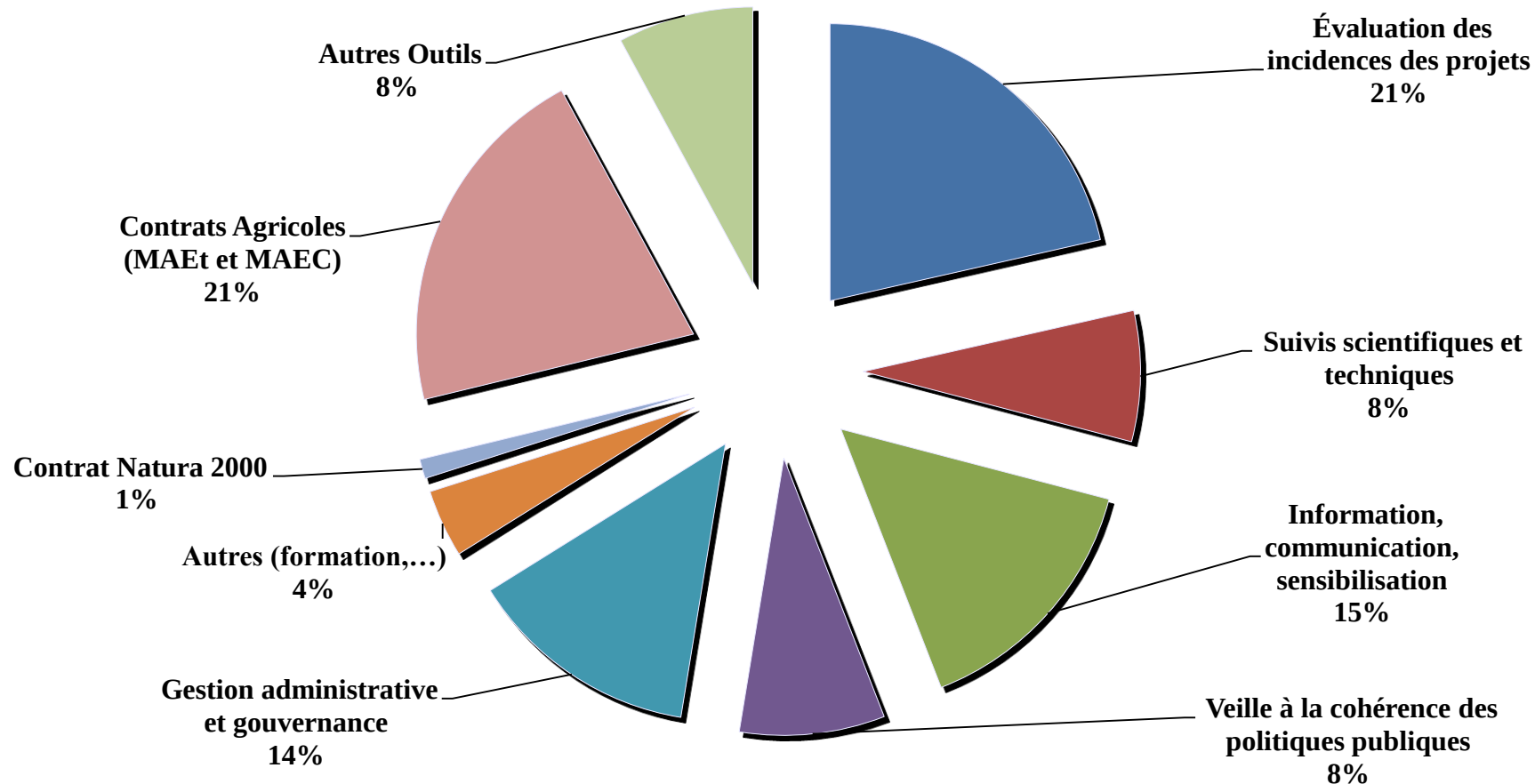
Viens

Villars

Gestion des habitats et espèces	Contrat Natura 2000
	MAET
	Autres Outils
Évaluation des incidences des projets	
Suivis scientifiques et techniques	
Information, communication, sensibilisation	
Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions	
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	
Formations et autres	

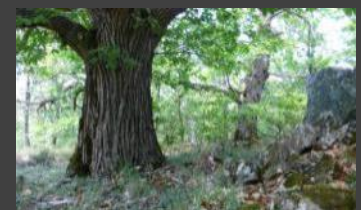


BILAN Synthèse



- Temps pour ½ ETP complété par des appuis ponctuels des services Urbanisme, Eau, Sport et Tourisme du PNRL et des avis des experts Faune et Flore

Milieux forestiers



ENJEUX

« Milieux Forestiers »

- Conserver la biodiversité du stade terminal
- Favoriser la diversité des peuplements forestiers
- Mise en conformité des PSG et Aménagements Forestiers avec Docob



Espèces et habitats concernés en priorité :
Chauves-souris et insectes

Contrats Forestiers : îlot de sénescence



forêts + arbres gîtes
=> maintien de la biodiversité sur 30 ans

Bénéficiaire	Priorité Docob	Mesures du Docob	Habitat / Espèce concernées	Descriptif	Date signature Etat	Montant (€)
Commune de Rustrel	1	FO1	Barbastelle, Insectes saproxyliques	0,6 ha	27/08/2012	2 225 €
Commune de Goult	1	FO1	Barbastelle, Insectes saproxyliques	1,4 ha (18 arbres)	15/07/2013	4 530 €
Privé (Goult)	1	FO1	Barbastelle, Insectes saproxyliques	5 ha (68 arbres)	Déposé en DDT le 10/07/2014 en attente	19 410 €



BILAN DES ACTIONS

« Milieux Forestiers »

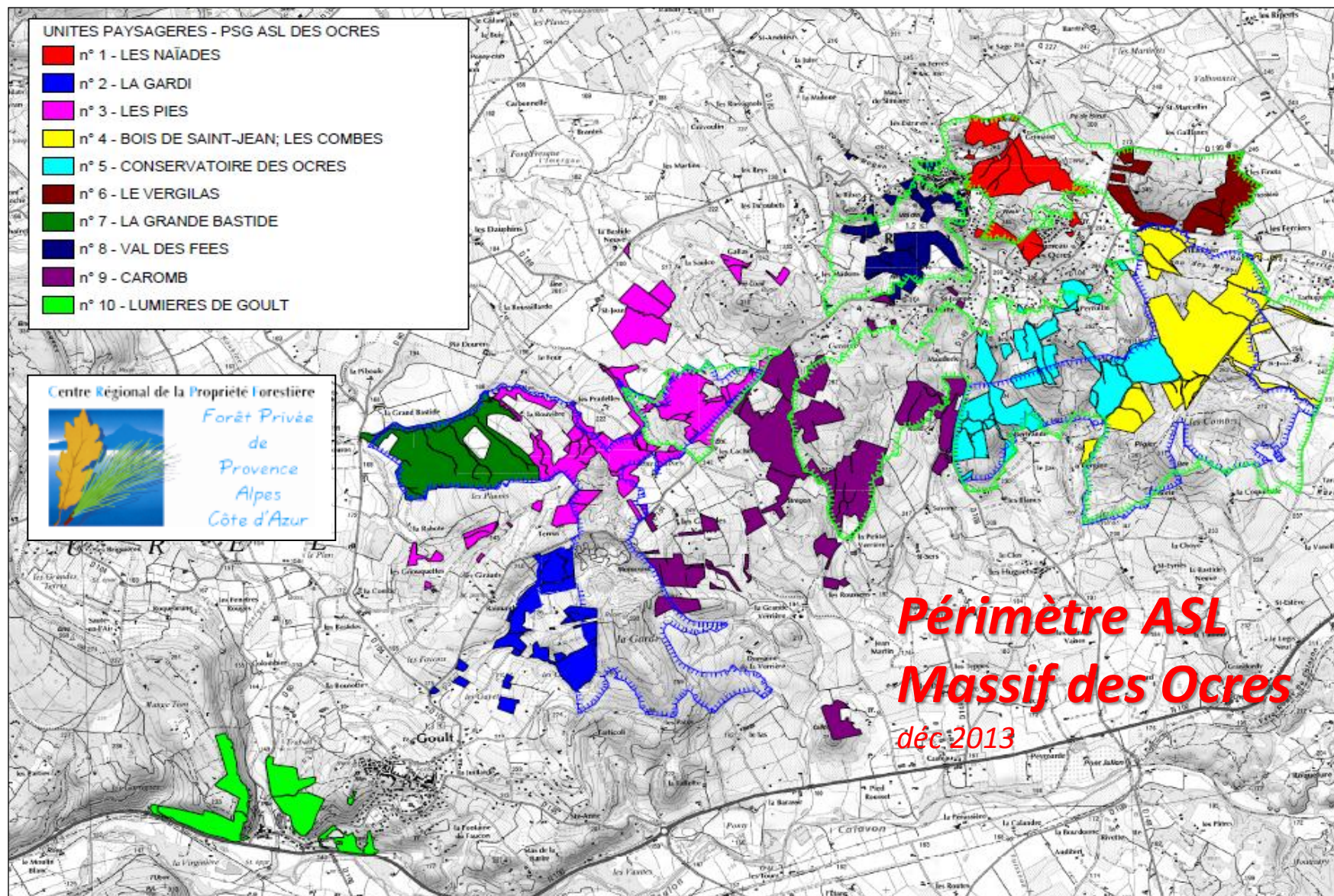
Animation générale :

- Mutualisation et échange d'information sur les coupes (ONF)
- 2013-2014 Soutien à l'animation pour une gestion forestière concertée en Association Syndicale Libre de propriétaires (ASL)
- 2014 Assistance à la rédaction du PSG de l'ASL
- 2015 Suivi des coupes paysagères dans l'ASL



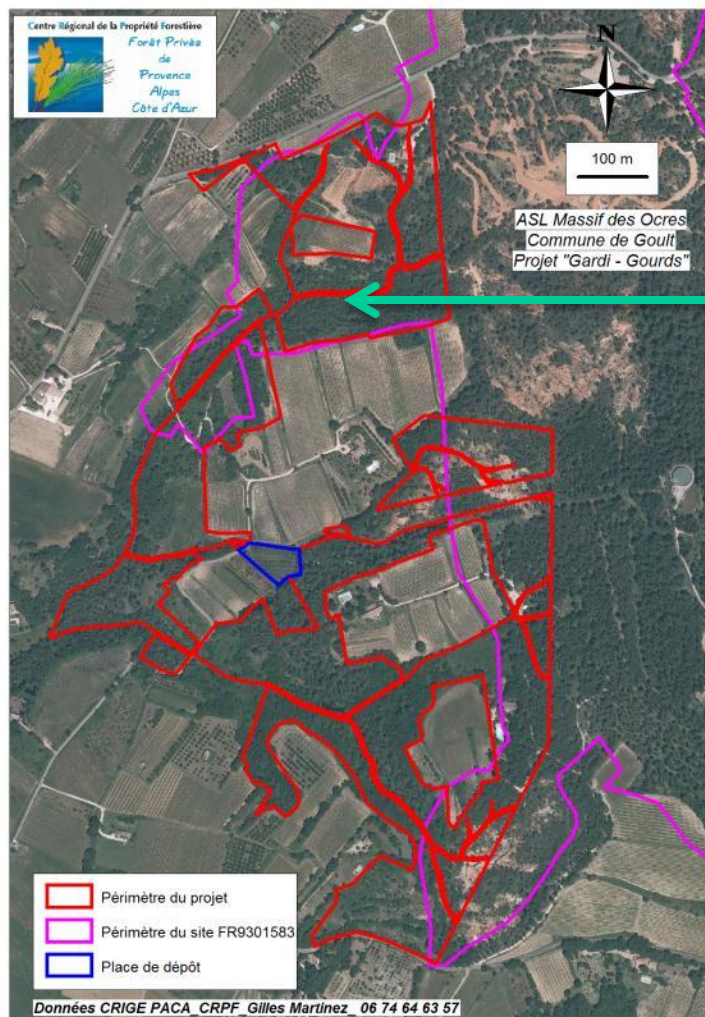
BILAN DES ACTIONS

« Milieux Forestiers »



BILAN DES ACTIONS

« Milieux Forestiers »



Périmètre ASL Massif des Ogres

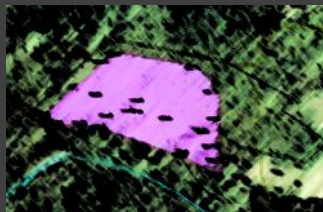
Secteur Goulte

Martelage et coupes

- 2014 La Gardi
- 2015 Grand Bastide
- 2016 Fontaine des Naiades

PROGRAMMATION

Bénéficiaire	Priorité Animation	Avancement et perspectives
Privés	1	✓ Concertation avec le CRPF et ALS Massif des Ogres sur les secteurs de coupes d'après la validation L11 du PSG ✓ Recevoir des informations sur les coupes envisagées ✓ Développer le réseau d'îlots de sénescence ✓ Séminaire Européen sur les forêts en Natura 2000 (mai 2016)
Communes	2	✓ Développer le réseau d'îlots de sénescence ✓ Diagnostics à réaliser avant une coupe sur état d'assiette à n-1



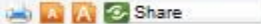


ENVIRONMENT

[European Commission](#) > [Environment](#) > [Nature](#) > [Natura2000](#) > [Platform](#) > [Events](#) > [Events-upcoming](#)

[Home](#)
[About us](#)
[Policies](#)
[Funding](#)
[Legal compliance](#)
[News & outreach](#)



Workshop on Mediterranean forest management and Natura 2000

[Home](#)
[Knowledge exchange](#)
[Knowledge Base](#)
[Events calendar](#)
[Forum](#)
[News](#)
[Contact & help desk](#)



UPCOMING EVENTS



Dates: 9 – 11 May 2016

Location: Parc naturel régional du Luberon, France

This two-day workshop will address current issues in Mediterranean forest management. It will in particular focus on integrated management approaches, benefiting both forestry and nature conservation. The challenges and opportunities of planning and promoting ecological connectivity and old growth core areas are some of the approaches that will be illustrated during the field visits and discussed during the interactive sessions. Examples of integrated forest management from across the Mediterranean will be presented at the knowledge market and discussed, allowing the participants to increase their knowledge about the state of the art in integrated Mediterranean forest management. The workshop will be of particular interest to local and regional practitioners from the forestry and nature conservation fields in the Mediterranean region.





Workshop on Mediterranean forest management and Natura 2000

Atelier sur Natura 2000 et la Gestion des forêts méditerranéennes

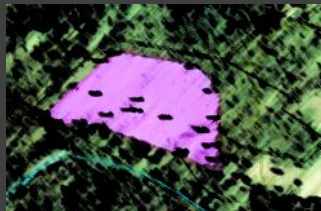
Dates: Lundi 9 – Mercredi 11 Mai 2016

Location: Hotel Notre Dame de Lumières, PNR Luberon

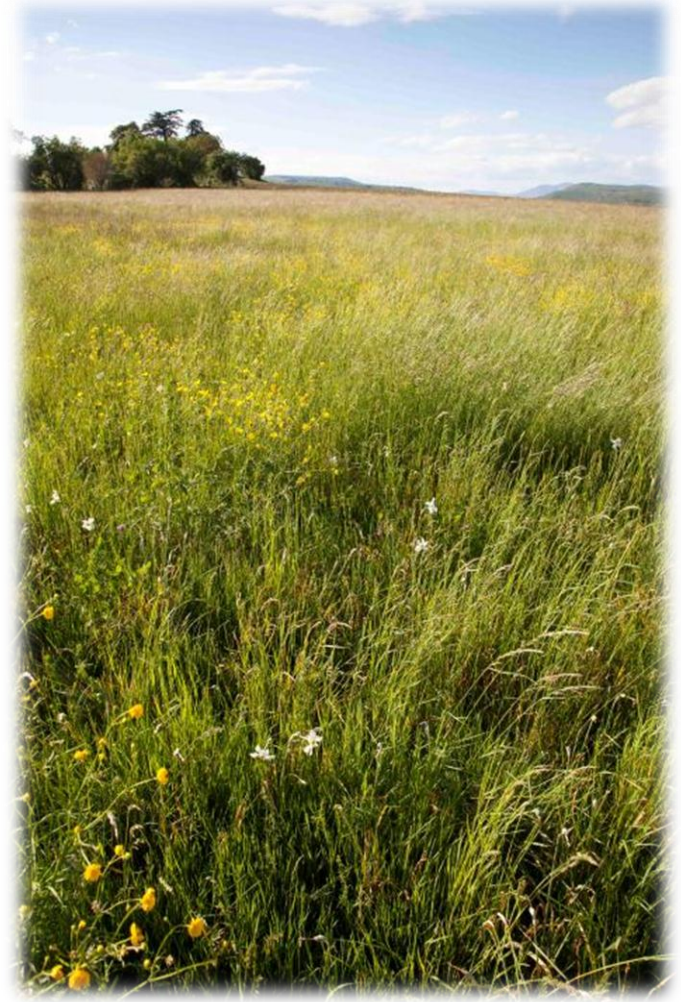
Intervenants français : IMBE, Commission Européenne, CNRS, ONF, RPF, DDT, SMAEMV, WWF, GCP, PNN Cévennes, Medforval

Intervenants étrangers: Espagne, Portugal, Italie, Grèce

Visite de terrain dans une forêt privée des Ocres par un exemple de plan de gestion intégrant les objectifs de conservation Natura 2000 dans les programmes de coupes.



Milieux ouverts et agricoles



ENJEUX

« Milieux Ouverts »

Habitats concernés en priorité :

- ✓ Prairies mésophiles, Pelouses siliceuses
- ✓ Pelouses sèches sur calcaires, Landes.

Tuberaria guttata



Narcisse des poètes
(*Narcissus poeticus*)

Accompagnement sur les pratiques agricoles

- ✓ Soutien de l'activité pastorale
- ✓ Restauration des milieux ouverts et semi-ouverts



BILAN DES ACTIONS

« Milieux Ouverts »

2014: Elaboration du Projet Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020

MAEt Natura : gestion pastorale [2015]

MAEt DFCI : entretien des milieux [2015]

2015: Contractualisation avec les éleveurs

Sur territoire du PNRL : 56 contrats pour 3950 ha soit 1 371 493 €



PROGRAMMATION

« Milieux Ouverts »

Animation générale:

- ✓ Concours Agricole National des Prairies Fleuries 2011-2012-2013-2014-2015
- ✓ Lauréat en 2014 et 2015 avec Carmejane (Dignes)
- Sensibilisation en lycée agricole (2017 Isles-sur-Sorgues ou Avignon)



LUBERON

Premier prix !

Les élèves du lycée Digne-Carmejane et les éleveurs du Parc du Luberon ont été récompensés lors du Salon international de l'agriculture à l'occasion de la remise des prix du Concours agricole des prairies fleuries.

Le jury national a révélé, vendredi 4 mars au Salon de l'agriculture, les lauréats du Concours général agricole des prairies fleuries parmi les 40 éleveurs qualifiés par les jurys locaux pour l'obtention du prix d'excellence agri-écologique. La classe de BTS Productions animales du lycée agricole de Digne-Carmejane a reçu le 1^{er} prix pour son travail dans la catégorie 'jury-élèves prairies fleuries'. En se mettant dans la peau d'un jury, la classe a réalisé la meilleure analyse agri-écologique des prairies, parmi les 14 lycées agricoles qui avaient mis en œuvre un jury-élèves prairies fleuries. Benoît Tarche, commissaire du concours, a d'ailleurs annoncé le rattachement de ce dernier au Concours général agricole jeunes professionnels pour 2017. Pour Bernard Devic, président du comité national d'organisation du concours et représentant de la Fédération des parcs naturels régionaux de France : « Il est important de passer ce message à tous : on



La classe de BTS Productions animales du lycée agricole de Digne-Carmejane a reçu le 1^{er} prix pour son travail dans la catégorie 'jury-élèves prairies fleuries'.

peut vivre du métier d'éleveur grâce aux prairies, grâce aux fleurs et à de nouveaux circuits ».

Rapprocher les générations.

Ce prix récompense la qualité du travail de la classe de BTS. Il récompense aussi indirectement les deux éleveurs qui se sont portés candidats pour accompagner les élèves dans la démarche : Louis Maurin, éleveur ovin, Guillaume Riera, éleveur caprinet la fromagerie du Grand Jas à Saint-Michel-l'Observatoire. Ces deux éleveurs, passionnés par leur métier, avaient accueilli les élèves en 2015

pour échanger avec eux sur les qualités et le rôle des prairies. Cette action pédagogique animée par le Parc naturel régional du Luberon a pour intérêt de rapprocher les générations tout en mettant en avant la qualité agronomique et écologique des prairies naturelles de fauche reconnues comme des habitats Natura 2000.

Le lycée de Carmejane, déjà lauréat du concours en 2014, remettra ce titre en jeu en 2016 sur le territoire des Monges, toujours accompagné par le Parc naturel régional du Luberon et la Chambre d'agriculture 04.

SOURCE : PNRL

Enjeux Faune Flore



ENJEUX

« Faune Flore »

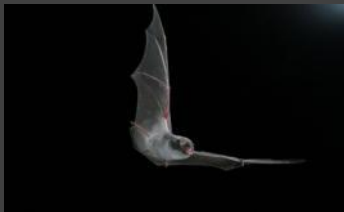
- ✓ Prévenir le dérangement ou la disparition des colonies de chauves-souris

Gites de reproduction du Petit Rhinolophe
Combles des habitations et mines d'ocre



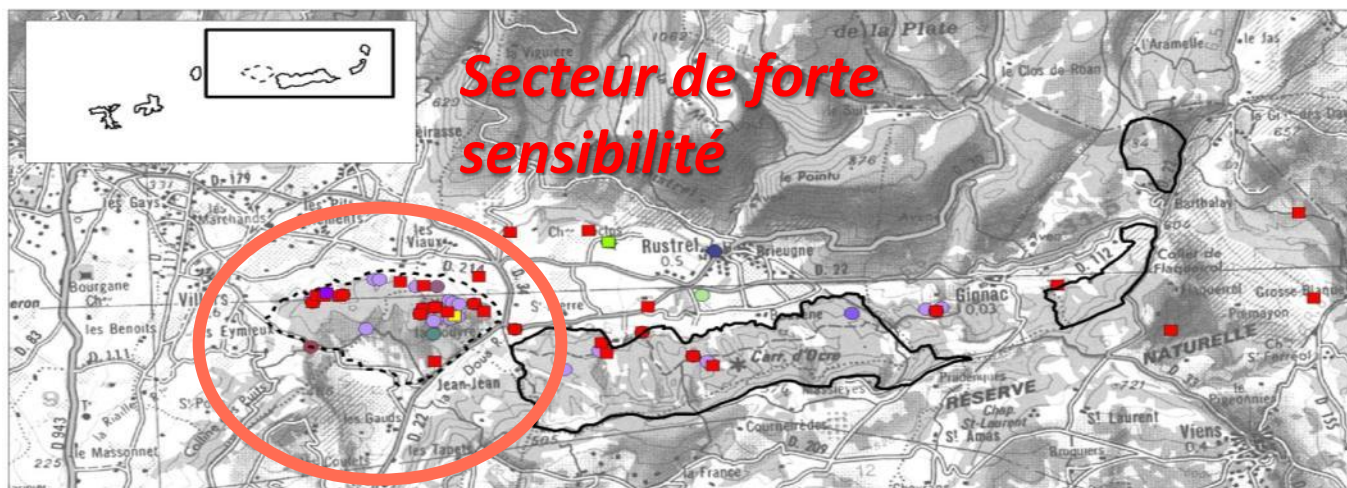
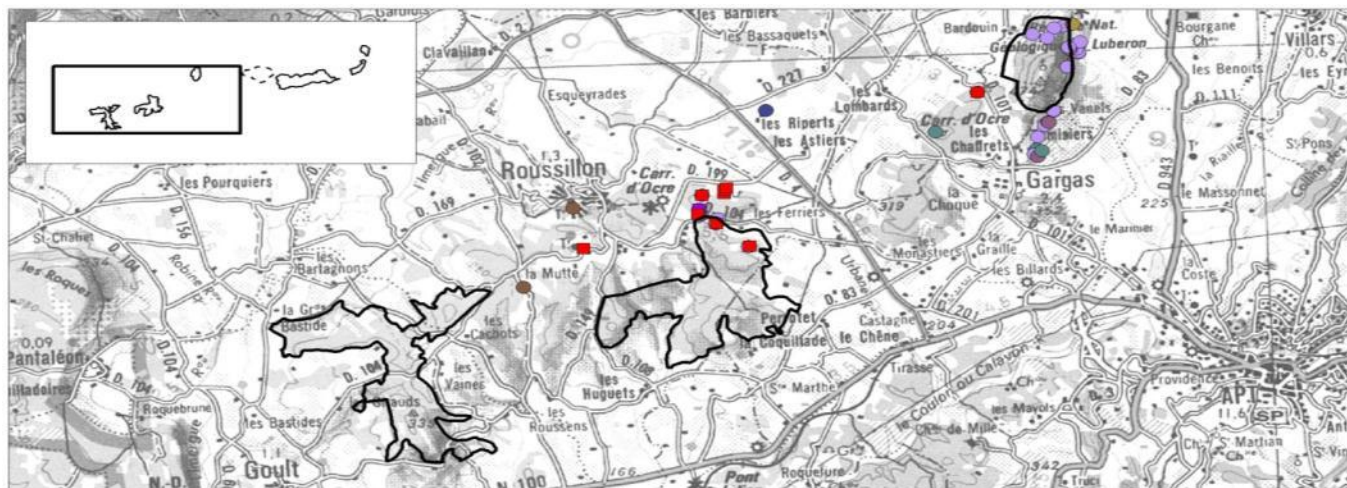
- ✓ Préserver les milieux humides et les zones ouvertes

Amphibien : crapaud
Flore : Loefflingie et Gagée



ENJEUX

« Faune Flore »



Enjeux de biodiversité et sécurité des usagers
Risques d'effondrement des mines d'ocres !

Action 2 : Relance potentielle du projet en 2016-2017

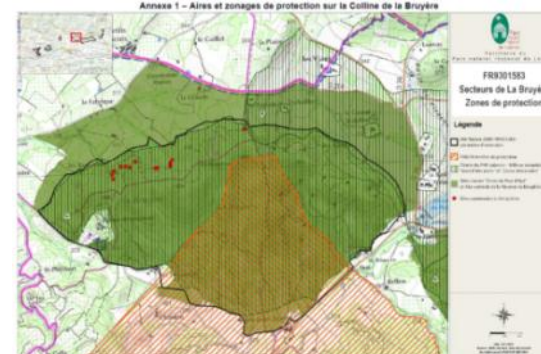
**Candidature d'un projet dans le cadre de la
STRATEGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITE
2011-2020**



Intitulé du projet :

**Restauration d'habitats d'espèces de chiroptères
d'importance communautaire et mise en sécurité
d'espaces naturels fréquentés par le public.**

Subvention demandée : 126 323 €



**Projet non accepté pour la SNB mais opérationnel dès
l'obtention d'un financement.**

Conventions de partenariat Groupe Chiroptères de Provence et PNRL

- ✓ 2014 Formations des architectes pour la préservation des chiroptères dans les bâtiments.
- ✓ 2015 Installation d'appareils enregistreurs dans des bâtiments en amont de travaux (Villars et Viens)
- ✓ 2015 Inventaires dans les villages (restitution en mai 2016)

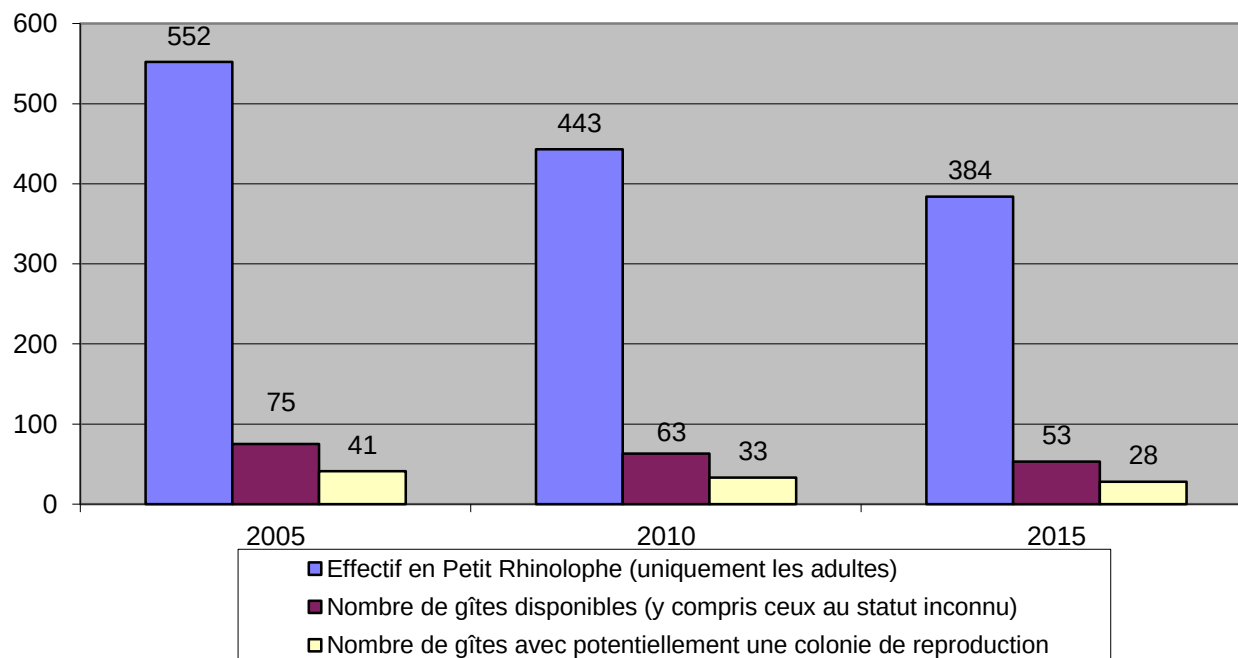


BILAN DES ACTIONS

« Inventaire des villages »



Comparaison des effectifs des Petits rhinolophes adultes et nombre de gîtes utilisés
(sur la base des gîtes communs en 2005-2010)



Inventaire participatif avec les habitants.
Acton de l'Agenda 21 soutenue par la DREAL.
Lien avec la pollution lumineuse

Conventions de partenariat Groupe Chiroptères de Provence et PNRL

- convention de partenariat pour intégration de la plus-value biodiversité dans les bâtiments
 - avec les collectivités (Viens, Villars,...)
 - avec les propriétaires privés



Nature. La ville devient refuge pour les chauves-souris

Ayant signé la charte « Ville refuge pour les chauves-souris », Morlaix va s'investir dans la protection de ce chiroptère.

Mayor Dargie, responsable des espaces naturels à Morlaix-Centre-municipal, Josselin Boineau, du Groupe mammalogique breton, Jean-Charles Poulguez, adjoint au développement durable à la mairie, Agnès Le Brun, maire et Thierry Godfroy, responsable de la riga l'abbaye de la ville.



La chauve-souris est un animal fascinant disposant d'un système d'écholocation unique chez les mammifères terrestres. Il lutte contre la prolifération des insectes nuisibles et l'ensemble de ses 34 espèces européennes sont protégées.

La municipalité de Morlaix a signé, vendredi 16 mars, la charte « Ville refuge pour les chauves-souris » et devient, après Lannion (22), la deuxième ville moyenne à s'investir dans la protection du chiroptère. « La ville s'inscrit dans une démarche de développement durable et cela implique de préserver sa biodiversité », explique Agnès Le Brun.

Cinq espèces recensées à Morlaix Cette charte, rédigée par le Groupe mammalogique breton (GMB), engage la ville à préserver l'habitat urbain des chauves-souris, il s'agit de créer des petites ouvertures pour permettre leurs

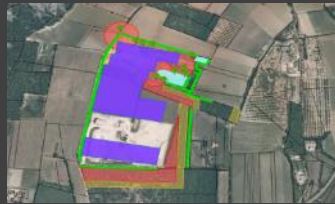
allées et venues sous les toits et dans les combles ». Le spécialiste certifie que « ces aménagements ne favorisent pas l'installation des pigeons ». La signature de cette charte par la ville pinkings l'opération « Refuge pour les chauves-souris » menée depuis trois ans par le GMB dans l'agglomération.

➤ Contact Groupe mammalogique breton, Tél. 02 98 24 14 00





EVALUATION des INCIDENCES SUIVIS SCIENTIFIQUES ANIMATION GENERALE





Évaluation des incidences

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

Le régime d'évaluation des incidences (Loi du 1er août 2008 transposé dans le L 414-4 du Code de l'environnement)

+ R 414-19 à 24 du code de l'environnement

+ Article 6 de la directive habitats

PRINCIPE:

Les **activités/projets** (mais aussi désormais certains **plans, programmes et manifestations**) dont la réalisation est de nature à affecter de façon notable les **objectifs de conservation** d'un site Natura 2000, doivent faire l'objet d'une **évaluation des incidences**.





Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

Évaluation des incidences

L 414-4 du code de l'Environnement

Références à des listes nationales et locales :

CAS 1

Activités relevant d'un encadrement administratif

Liste nationale

+

Liste locale
(arrêté préfectoral)

CAS 2

Activités non soumises à un encadrement administratif

(régime propre N2000)

Liste nationale de référence



Liste locale
(arrêté préfectoral)



Apt
Bonnieux
Caseneuve
Gargas
Gignac
Goult
Roussillon
Rustrel
St Saturnin Lès Apt
Viens
Villars

Falaises, Grottes et éboulis



Ces milieux « primaires » et souvent peu accessibles à l'homme sont les biotopes d'une flore et une faune très spécifiques et fragiles. Ils offrent des conditions de vie extrêmes (amplitudes thermiques, exposition au vent, manque d'eau, etc.) qui sont à l'origine de

communautés végétales rares et peu observables ailleurs. Les fissures, anfractuosités, avens, grottes, etc. sont autant de biotopes pour de nombreuses espèces animales, notamment certains oiseaux et chauves-souris qui peuvent y nicher ou hiberner.

Nom des habitats - Code EUR27 :

- *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique* – 8210
- *Grottes non exploitées par le tourisme* – 8310
- *Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles* - 8130

La principale dégradation des éboulis concerne les modifications physiques du sol. Ce sont des milieux où se développe une végétation très spécialisée, au système racinaire souvent développé et courant sous la « surface ». Les principaux risques concernent ainsi la destruction de la flore (en toute saison) par la mobilisation excessive des matériaux, notamment en cas de passages hors sentier balisé.

Risque de perturbation de l'habitat											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Pour les falaises, les saisons les plus sensibles sont le printemps et l'été, périodes de reproduction de la faune jusqu'à l'émancipation des jeunes (le Grand-Duc d'Europe niche dès janvier).

Certaines espèces utilisent ces milieux toute l'année comme les chauves-souris qui peuvent hiberner dans des cavités en automne et hiver, puis utiliser d'autres abris rupestres au printemps et en été pour la reproduction.

A noter la présence d'une colonie de Murin de Capaccini, d'importance majeure, sur les falaises en bord de Durance (défilé de Mirabeau).

Risque de perturbation des espèces de l'habitat											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

- Dérangement, modification de comportement ou destruction d'espèces animales spécifiques aux falaises et éboulis (bruit, proximité, lumière...)

- Diminution du couvert végétal, écrasement ou arrachage de la végétation

- Destruction ou dégradation de stations de plantes rares et/ou protégées.

Forêts



Présente sous plusieurs formes sur ces sites (chênaie, hêtraie, tillaie-érablaie...), les forêts sont bien souvent un élément incontournable du cycle de vie de nombreuses espèces. Gîte, alimentation ou reproduction sont autant de rôles qui font de la forêt un des plus complexes et élaborés des écosystèmes terrestres. Plusieurs oiseaux protégés par l'Europe, comme le Circaète Jean-le-Blanc, le Pic noir et la Bondrée apivore, nichent en forêt.

Le risque d'incendie peut être très fort en conditions de sécheresse et constituera le facteur limitant majeur en été.

Risque de perturbation de l'habitat											
J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

- Risque d'incendie

- Piétinement excessif du sol et de la végétation

- Destruction ou dégradation de stations de plantes rares et/ou protégées.

- Impact visuel et dégradation des arbres par le balisage

- Dérangement, modification de comportement ou destruction d'espèces animales, en particulier





Evaluation des incidences des plans et projets

Quelques exemples

Actions	Détails	Partenaire et/ou bénéficiaire
Assistance EI	Travaux au Colorado	Rustrel, ACR, BE
Assistance EI	Travaux belvédère	Roussillon
Assistance EI	PLU ou modification	Roussillon, Rustrel, Viens
Assistance EI	Aménagement, travaux	Privé Gargas
Assistance EI	Extension de réseau	SCP
Assistance EI	Coupe de bois en site classé	Rustrel
Avis	Centrale photovoltaïque	Privé Roussillon
Avis	Travaux forestier	Goult
Avis	Motocross	Goult
Avis	LaserGame	Rustrel
Veille	Révision des fiches sites et activité	DDT84

- **13 projets suivis avec l'implication des services Urbanisme, Eau, Sport et Tourisme du PNRL et des avis des experts Faune et Flore**



Evaluation des incidences des manifestations

Quelques exemples sur 2014

n° avis	discipline	régime	N2000	lieu de départ (commune)	nb personnes
<u>14_002</u>	course cycliste TOUR DE France	Vélo	Autorisation	Gignac	3000
<u>14_016</u>	Course des lumières	Course pédestre	Autorisation	Apt	0
<u>11_036</u>	Démonstration Auto Moto de Damazian	Activitée motorisée	Déclaration	Saint-Saturnin-lès-Apt	40
<u>11_044</u>	Chpt Provence Motos et Quads Cross – lieu dit La Gardi	Activitée motorisée	Autorisation	Goult	350
<u>11_072</u>	Balade Touristique Mercedes W124	Activitée motorisée	Déclaration	Goult	45
<u>11_082</u>	Démonstration de véhicules anciens	Activitée motorisée	Autorisation	Villars	60
<u>12_022</u>	Course Motocross de Goult	Activité motorisée	Autorisation	Goult	?
<u>12_053</u>	Les carbus de l'extreme	Activité motorisée	Autorisation	Viens	610
<u>12_054</u>	Brèle Beca'n Blues	Activité motorisée	Autorisation	Saint-Saturnin-lès-Apt	210

➤ **Projets suivis avec implication du service Sport et Tourisme du PNRL (2014)**

+/- 4 500 personnes



Suivis scientifiques et techniques

Quelques exemples

Intitulé du suivi	Partenaires/ Prestataires	Habitats/ Espèces	Priorité Docob	Programmation 2015-2017
Colonies chiroptères La Bruyère	GCP	Minioptères de Schreibers	1	<i>annuel</i>
Habitats Colorado	ONF	Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	2	<i>veille</i>
Espèces végétales protégées	CEN PACA	<i>Loeflingie d'Espagne</i>	2	<i>annuel selon plan de gestion</i>
MAEC	CERPAM	Pelouses sèches	2	<i>2015</i>
Amphibiens	CEN	Amphibiens	1	<i>2015-2016</i>
Colonie Grand rhinolophe	GCP, DREAL	Grand rhinolophe	1	<i>2016</i>
Inventaire des forêts anciennes	WWF	Chiroptères forestières et insectes saproxyliques	1	<i>en cours</i>
Suivis reproduction Petit rhinolophe	GCP, Villars, Viens	Petit rhinolophe	1	<i>2015</i>

➤ **projets suivis avec implication des experts du PNRL et des partenaires**



Outils de communication et multimédia

Quelques exemples

Outils	Format	Objectifs/Contenus	Public visé	Bilan et Programmation
Newsletters trimestrielles PNRL	Lettres électroniques	Natura 2000 dans le PNRL	Tout public	<i>Site internet et mailing</i>
Articles d'information	Bulletin municipal	Sensibilisation sur les colonies de chauves-souris	Habitants Villars	<i>2014 et 2016</i>
Articles de Presse	article de journal	Sorties buissonnière et Journées du Patrimoine	Tout public	<i>2 par an</i>
Articles de Presse Agricole technique	article de journal spécialisé	Sensibilisation et technique	Agriculteurs	<i>annuel</i>
Articles d'information	Bulletin municipal	Sensibilisation sur Natura	Autres communes	<i>2015-2017</i>

"Le vieil arbre et ses habitants" : un jeu pédagogique disponible à la Maison du Parc



Souvent mal aimé, le vieil arbre est pourtant essentiel pour la biodiversité de nos forêts et mérite donc d'être plus connu, car il abrite de nombreuses

Deux contrats signés en forêts communale et privée pour la conservation des vieux arbres

Deux premiers contrats ont été signés sur le territoire du Parc du Luberon en forêt privée sur le massif du Luberon et en forêt communale à Rustrel. Ces contrats permettent de préserver les vieux arbres en indemnisant leurs propriétaires.



Dans certaines forêts des groupes d'arbres ou des arbres isolés sont à préserver sans travaux d'entretien ni coupes pour les laisser en évolution naturelle. Pourquoi ? Car ces peuplements et ces arbres sont riches en biodiversité (chauves-souris, insectes, oiseaux, lichens, mousses...). Le propriétaire qui s'engage à préserver une vieille forêt à long terme est rémunéré sur la valeur des arbres non coupés.

Le contrat Natura 2000 est l'outil qui permet de financer les propriétaires forestiers qui s'engagent à ne pas intervenir sur des vieux peuplements ou des vieux arbres isolés. Les contrats sont établis entre les propriétaires et l'Etat, et sont financés via des fonds européens et nationaux. L'indemnisation est calculée selon la taille et l'âge des arbres à

partir d'un référentiel régional (plus un arbre est gros et porteur de signes de vieillesse, plus il est indemnisé).

Zoom sur la forêt communale de Rustrel : le point de vue de Roger Fenouil, maire de Rustrel

Comment avez-vous décidé de créer une zone de vieillissement dans la forêt communale ?

« Avec l'ONF, gestionnaire de la forêt, nous nous sommes intéressés au Docob* du site Natura 2000 sur la commune. Puis nous avons contacté l'animateur Natura 2000, qui nous a informés des enjeux écologiques et des possibilités de s'engager. Ce contrat est important pour la commune puisqu'il renforce nos choix de gestion de la forêt. De plus, dans cette zone, les arbres ne posent pas de problème de sécurité et le contrat est indépendant des activités de chasse. Ainsi, plutôt que d'abattre les vieux arbres sans réelle rentabilité économique, nous avons pris le parti de les conserver dans le but de favoriser la biodiversité de la forêt. »

Communication par la presse locale

Environnement. Le Parc du Luberon a récompensé quatre agriculteurs bas-alpins dans le cadre de l'opération « Prairies fleuries ».

Valoriser le maintien de la richesse végétale

Une nouvelle mesure : 4 des sites

Des pratiques responsables

Les prix du Concours agricole national des Prairies fleuries ont été remis aux quatre agriculteurs bas-alpins lauréats à l'occasion de la Fête du Parc du Luberon qui...

Premier prix !



- 2014 ACCUEIL
- 2014 Actualités
- Présentation
- Pourquoi participer ?
- Récompenses et fiches de notation
- Inscription au concours
- Les concours locaux
- Lauréats 2013
- Partenaires et contacts
- Communication
- Jury élèves lycées agricoles
- Editions précédentes

ACTUALITÉS

Les concours locaux battent leur plein



Les concours locaux battent leur plein : ce mois de mai, 17 territoires ont réuni leurs jurys locaux d'experts agronomes, écologues, apicoles pour évaluer l'équilibre agri-écologique des 117 prairies et pâturages présentés par les agriculteurs candidats !

Retrouvez les dates, compositions des jurys et agriculteurs candidats

Les sélections locales continuent en juin et juillet avec une trentaine de territoires...

L'édition 2014 du CGA des prairies fleuries commence en mai dans le parc naturel régional du Luberon



leurs prairies.

Le Parc naturel régional du Luberon organise pour la quatrième année, le concours des Prairies fleuries au sein de son territoire. C'est lui qui, dans les Alpes du Sud, ouvrira les festivités dès le mois de mai. Ce sera ensuite au tour des agriculteurs du Parc national des Ecrins du secteur de l'embrunais puis ceux du Parc naturel régional du Queyras de montrer à des jurys de professionnels, dans le courant du mois de juin, les qualités agri-écologiques de

Les élèves du lycée Digne-Carmejane et les éleveurs du Parc du Luberon ont été récompensés lors du Salon international de l'agriculture à l'occasion de la remise des prix du Concours agricole des prairies fleuries.

Le jury national a révélé, vendredi 4 mars au Salon de l'agriculture, les lauréats du Concours général agricole des prairies fleuries parmi les 40 éleveurs qualifiés par les jurys locaux pour l'obtention du prix d'excellence agri-écologique. La classe de BTS Productions animales du lycée agricole de Digne-Carmejane a reçu le 1^{er} prix pour son travail dans la catégorie 'jury-élèves prairies fleuries'. En se

mettant dans la peau d'un jury, la classe a réalisé la meilleure analyse agri-écologique des prairies, parmi les 14 lycées agricoles qui avaient mis en œuvre un jury-élèves prairies fleuries.

Benoît Tarche, commissaire du concours, a d'ailleurs annoncé le rattachement de ce dernier au Concours général agricole jeunes professionnels pour 2017. Pour Bernard Devic, président du comité national d'organisation du concours et représentant de la Fédération des parcs naturels régionaux de France : « Il est important de passer ce message à tous : on



La classe de BTS Productions animales du lycée agricole de Digne-Carmejane a reçu le 1^{er} prix pour son travail dans la catégorie 'jury-élèves prairies fleuries'.

peut vivre du métier d'éleveur grâce aux prairies, grâce aux fleurs et à de nouveaux circuits ».

Rapprocher les générations.

Ce prix récompense la qualité du travail de la classe de BTS. Il récompense aussi indirectement les deux éleveurs qui se sont portés candidats pour accompagner les élèves dans la démarche : Louis Maurin, éleveur ovin, Guillaume Riera, éleveur caprin et la fromagerie du Grand Jas à Saint-Michel-l'Observatoire. Ces deux éleveurs, passionnés par leur métier, avaient accueilli les élèves en 2015

pour échanger avec eux sur les qualités et le rôle des prairies. Cette action pédagogique animée par le Parc naturel régional du Luberon a pour intérêt de rapprocher les générations tout en mettant en avant la qualité agronomique et écologique des prairies naturelles de fauche reconnues comme des habitats Natura 2000.

Le lycée de Carmejane, déjà lauréat du concours en 2014, remettra ce titre en jeu en 2016 sur le territoire des Monges, toujours accompagné par le Parc naturel régional du Luberon et la Chambre d'agriculture 04.

SOURCE : PNRL

CALENDRIER

CGA - Jury local Vallée de l'Orbe et Haut-Doubs PNR Haut-Jura / PNR Jura Vaudois



BILAN Sensibilisation et Animation du réseau 2014-2015

Manifestations	Partenaires	Nombre de participants
Formation au Concours Agricole des Prairies	Fédé PNR	25
Fête du PNRL	Région Paca	2500
Concours agricole local des Prairies Fleuries	Chambres d'agriculture 04 , CEN, ONCFS	25
Sortie buissonnière Parc		42
Salon de l'agriculture	Fédération PNR et Chambre Agriculture	300
Formation élèves	Lycée de Gardanne	20
Sorties buissonnières/ Journée du patrimoine	OGS	40
Initiation photo nature	CG84	42
Animations scolaires	Ecoles communales Villars et Rustrel	75



PERSPECTIVES Sensibilisation et Animation du réseau

Manifestations	Partenaires	Perspectives	Nombre de participants
Ciné-débat	CG84, Roussillon, Viens, Gargas	2016	120
Sorties buissonnières	Atelier de photographie	2016-2017	40
Fête du PNR Luberon	Région Paca	2016-2017	300
Formation élèves	Lycée de Avignon	2017	30
Salon de l'agriculture	Fédération PNR et Chambre Agriculture	2017	500
Expositions photos nature	CG84, Communes en Natura 2000	2016-2017	80





Exposition: photographies et textes par les habitants et pour les habitants

en partenariat avec



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

Ateliers d'initiation à la photographie nature sur les Espaces Naturels Sensibles et les sites Natura 2000



2014-2017

Objectifs (réalisés)

- 6 (4) Ateliers photographiques
- 4 (1) atelier d'écriture adultes
- 50 (17) textes à publier
- 6 (0) ateliers scolaires
- 7 (1) lieux d'exposition
- 80 (42) participants



Cohérence des projets

Exemple du belvédère de Roussillon



AVANT



APRES





Tour de table Propositions complémentaires et questions

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars





Remerciements



Pour les
membres du Comité de pilotage
les invités
les partenaires

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars



Documents en accès libres sur :

<http://www.parcduluberon.fr/Acces-directs/Telechargement/Natura-2000>

